

œuvres des Pères ; partout, en un mot, où il est parlé de la bienheureuse Mère de Dieu (1). Or, la virginité de l'âme, quand elle est parfaite, implique l'exemption de toute souillure, et de toute atteinte du péché (2).

Si donc Marie est vraiment la Vierge par excellence et la Toujours-Vierge, il faut bien confesser qu'à ce titre elle échappa totalement à la déchéance originelle. Et n'est-ce pas là ce que la simple et droite raison nous mène à conclure ? Conçoit-on que Dieu ait dérogé aux lois les plus générales de la nature pour que sa Mère conservât intact le trésor de sa virginité corporelle, et qu'il ait négligé de suspendre les lois de sa justice, afin qu'un autre trésor, incomparablement plus précieux pour elle et plus glorieux pour lui-même, ne lui fût jamais enlevé (3) ? D'autant plus que la virginité du corps avait pour principe et pour sauvegarde la virginité même de l'âme (4).

Disons encore que la Conception immaculée se rattache par des nœuds étroits à l'impeccabilité de la

(1) Cf. Mingarelli, Not. in l. Didymi de S. Trinit. L. I, 27.

(2) *Non satis est ut virgo sancta sit corpore, verum etiam spiritu. Hoc enim est vera virginitas animae, nimirum puritas*, dit Théophylacte dans son Comment. sur la 1^{re} aux Corinthiens, c. 7. P. G. cxxiv, 1038.

Et voilà pourquoi la Trinité divine, étant la sainteté par essence et la première source de toute pureté, S. Grégoire de Naziance l'a nommée la Première Vierge ; *Prima Virgo est pura Trinitas. Carm. Theol.*, s. 1 ; *carm. 1 in Laud. Virgin.* P. G. xxxvii, 523.

(3) S. Bonaventure l'a proclamé lui-même : « Il était souverainement convenable que celle en qui le Très-Haut s'est complu jusqu'à faire d'elle son épouse et la Mère de son Fils unique, fût immaculée dans son esprit, comme elle l'était dans sa chair » (in IV Sent. D. 3, a. 2, q. 1). La conclusion qu'il n'a pas tirée, un théologien du même ordre, François de Mairon, dit le docteur *illuminé*, la tirait peu de temps après dans son deuxième sermon sur la Conception de la bienheureuse Vierge ; et dès lors, l'Ordre Séraphique devint l'un des plus fervents champions du privilège de Marie.

(4) *Duplicis virginitatis navem servaverat incolumem. Maria enim non minus animam quam corpus servaverat virginem : unde etiam conservabatur corpori virginilas.* S. J. Damasc. hom. 1 in Dormit. B. V. M., n. 7. P. G. xcxi, 709.

Mère de Dieu. C'est une considération que j'ai prise de Bossuet. « Il est, dit-il, écrit de tous les hommes généralement qu'ils pèchent tous en beaucoup de choses (1). Ces paroles, qui nous enseignent que tous les hommes tombent dans les péchés actuels, du moins dans ces péchés de fragilité que nous appelons véniels, ne sont ni moins expresses ni moins générales que celles où l'obligation au péché originel est clairement établie. C'est pourquoi saint Augustin, qui est le grand maître des théologiens en cette matière, parle de l'une et de l'autre obligation dans la même généralité, jusque-là qu'il a avancé dans le cinquième livre contre Julien que tous ceux qui ont contracté le péché originel, tombent aussi dans la suite des péchés actuels » (2). Donc, Marie n'ayant jamais commis la moindre faute de ce genre devait être immaculée dans sa conception. C'est la conclusion qui s'impose, en attendant que nous expliquions de quelle manière la préservation du péché originel peut seule mener, par l'exemption de la concupiscence et des inconsidérations de l'esprit, à ne jamais faillir.

On a dit aussi que le privilège d'une conception sans tache paraît *excessif*. Oui, il le serait pour d'autres ; mais il ne l'est plus pour Marie. Dieu ne l'a-t-il pas élevée infiniment plus haut en la choisissant pour sa mère ? L'Immaculée Conception ne l'élève qu'au-dessus des hommes pécheurs ; mais sa maternité l'a portée même au-dessus des Anges. Quel est l'ange, en effet, qui puisse dire à Dieu : Vous êtes mon fils, et je vous ai engendré aujourd'hui ? Et comment, exaltant cette

(1) Jac, III, 2.

(2) Bossuet., Sermon., pour la Conception. 2^e p. (8 déc. 1668). Œuvres oratoires. Lebarcq., V, p. 393.

Vierge au-dessus de la nature angélique par sa maternité, Dieu ne l'aurait-il pas élevée au-dessus de l'humanité déchue par une conception immaculée? Le premier excès n'appelle-t-il pas le second, comme l'abîme appelle l'abîme? Ce qu'il faut craindre, c'est un autre excès, l'excès d'indifférence du fils pour sa mère. Où serait l'amour qu'il a eu pour elle si, présidant à sa naissance, la formant lui-même, et pouvant la doter d'un privilège qui lui convenait à tant de titres, il le lui avait refusé? Pour moi, j'estimerais bien faible l'affection d'un fils qui laisserait même un instant sa mère dans la honte et l'ignominie morale, quand il aurait pu, sans dommage pour sa gloire, au nom même de ses intérêts la préserver d'un si triste sort.

On a dit encore que c'est le privilège incommunicable de Jésus-Christ d'avoir été conçu sans péché; et que, par conséquent, Marie ne pouvait y participer de pair avec lui. Je vous l'accorde, il y a dans la conception du Sauveur un double titre exclusivement propre à lui seul, qui réclame l'exclusion de toute tache, de tout péché d'origine. Lui seul est né d'une Vierge; lui seul est un Dieu dans la chair. Voilà son privilège incommunicable; à Dieu ne plaise que nous le revendiquions pour sa Mère. C'est l'innocence du Dieu Rédempteur et non pas celle d'une créature rachetée. Mais au-dessous de cette innocence originelle, j'en conçois une autre: celle d'une fille d'Adam, que ni sa condition de pure créature, ni son ordre de naissance ne mettraient à l'abri de la contagion commune; et qui, pour en être exempte, devrait être préservée par grâce et rachetée de la servitude avant de l'avoir subie.

Or, le privilège singulier de Jésus-Christ, loin d'être incompatible avec une pareille innocence dans sa mère,

en est excellemment relevé. Il n'est pas incompatible avec elle, puisque ce qui est de droit dans le fils est pure grâce dans la mère; disons plus encore: puisque la prérogative de Marie dépend de la sainteté de Jésus comme l'effet de sa cause. Il en est excellemment relevé. N'est-ce pas exalter l'incomparable pureté du fils, que de nous la montrer si parfaite qu'elle ne peut tolérer une souillure dans sa mère; si haute qu'elle surpasse non seulement l'innocence réparée des coupables, mais encore l'innocence d'une créature immaculée? Ainsi tout s'accorde et s'harmonise: la conception de la Vierge est au-dessous de la conception de son fils, parce qu'elle est une pure créature et qu'en vertu de son origine elle aurait dû naître au rang des coupables; et cette même conception est au-dessus des conceptions communes, parce qu'elle est celle de la Mère du Dieu incarné, du Réparateur universel.

Reste une dernière difficulté qui nous mènera, comme les précédentes, à juger la conception sans tache de la bienheureuse Vierge souverainement convenable, et par conséquent nécessaire. Le Fils unique du Père est descendu du ciel pour racheter et sauver le monde. « Vous l'appellerez Jésus, dit l'Ange à Marie (1); vous l'appellerez Jésus, répétera-t-il bientôt à Joseph » (2), c'est-à-dire, Sauveur. Voilà le nom propre du Dieu fait homme, celui qui détermine et personifie sa mission. Il est le Sauveur; et, par suite, celui qui ôte les péchés du monde, qui nous justifie, qui nous rachète, qui nous lave, qui réconcilie la terre avec le ciel. Mais toutes ces choses, comment les opère-t-

(1) Luc, 1, 31.

(2) Matth., 1, 21.

il? Par son sang (1). Donc, concluait jadis les adversaires de l'Immaculée Conception, Marie a été conçue dans le péché, puisqu'elle a dû, comme tous les enfants d'Adam, être sauvée, rachetée, réconciliée, lavée dans le sang de Jésus-Christ.

Donc, concluons nous à meilleur droit, Marie n'a pas contracté la souillure originelle. C'est ce que nous persuade l'origine de ce sang rédempteur; en d'autres termes, la maternité de Marie. Oui, elle a été rachetée, mais d'une manière plus éminente et plus divine. Ne fallait-il pas que le sang de Jésus-Christ remontât jusqu'à sa première source pour la purifier, en la préservant de toute souillure; que le fleuve de grâces qu'il répand sur les âmes pour les sanctifier, eût en elle une efficacité qu'il n'a pas dans les autres? Or, la première source du sang de Jésus-Christ est à la conception de sa divine mère; et cette efficacité singulière ne se comprend pas, si Marie n'est pas plus que les autres sanctifiée dans sa première origine, et si parfaitement rachetée qu'elle ne subisse pas un instant la servitude du péché. Regardez la divine Marie debout, au Calvaire, plus près que toute autre, de la croix de mon Sauveur; et ne voyez-vous là comme le symbole de cet effet si particulier du sang de Jésus-Christ?

Ce que le sang de Jésus devait à son origine, il le devait encore à sa *propre gloire*. La gloire de ce sang divin, c'est de détruire en tous lieux l'œuvre du diable, et de porter sa propre efficacité partout où le mal a produit ses effets : c'est pour cela que le Seigneur Jésus l'a reçu de la Vierge et l'a répandu sur le Calvaire.

(1) Rom., v., 9; Eph., i., 7; Col., i., 14, 20; Hebr., ix., 13, 14; I Petr., i., 2, 19; Apoc., i., 5; v., 9.

Voyez comment Jésus-Christ s'est appliqué, soit dans le cours de sa vie mortelle soit après sa mort, à nous montrer par les faits la multiple vertu de son précieux sang. Le mal a souillé les âmes; il les purifie : témoin Madeleine et tant d'autres retirés de la fange et blanchis dans le sang de l'Agneau. Le mal nous avait privés de tout droit à la vision divine; et ce divin sang est à peine répandu que le ciel s'ouvre pour y recevoir l'âme d'un criminel insigne, mais pénitent. Le mal avait introduit la mort; et voilà que l'immortalité glorieuse nous est acquise par les mérites du Sauveur, et que déjà la Vierge la possède en compagnie de Jésus ressuscité. Le mal avec la mort avait amené le triste cortège des maladies et des souffrances : par la vertu du sang de Jésus, nous sommes guéris en espérance et déjà combien de guérisons accordées, préludes de l'affranchissement final.

Que faut-il encore pour que j'aie la démonstration palpable de la toute puissante vertu de ce divin sang? Qu'il aille jusqu'au sein des mères y sanctifier leur fruit, avant qu'il soit totalement formé; mieux encore, qu'il remonte aux origines mêmes de la vie, pour y donner dans une conception immaculée le témoignage décisif de son universelle efficacité. Or, cette conception immaculée, si nécessaire à la gloire du sang de Jésus-Christ, pour qui sera-t-elle, si Marie, la Vierge Mère, est conçue dans le péché? Donc, de quelque côté que je regarde *la maternité de la divine Vierge*, je vois en elle le titre et la raison de sa conception immaculée.